

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CENTRE TXAKURRAK
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU : 11 SEPTEMBRE 2026

PRESENTS : Mme MARTINEAU (Titulaire de Biarritz), Mme DUHART (Titulaire de Bayonne), Mme DAGUERRE (Suppléante d'Anglet), Mme MINJOU (Titulaire d'Ayherre), Mme GASSUAN (Titulaire de Bassussarry), M. MICHEL (Titulaire de Bidart), Mme ESCOURBIAT (Titulaire du Boucau), M URROZ (Suppléant de Guiche), Mme CHEMBERO (Titulaire d'Hasparren), Mme SAN JUAN (Titulaire d'Ixassou), M. LEICIAGUECAHAR (Titulaire de Lahonce), Mme LOYCE (Titulaire de Larressore), Mme GUERIN (Titulaire de Louhossoa), Mme DURQUETY (Titulaire de Mouguerre), Mme CAILLAUD (Titulaire de Saint-Pierre-d'Irube), M LESCARRET (Titulaire d'Urcuit), M. SERRANO (Titulaire d'Ustaritz), Mme ECHAIDE (Titulaire de Villefranque).

PROCURATIONS :

M HARGUINDEGUY (Titulaire de Saint-Palais) qui a donné procuration à Mme DURQUETY (Titulaire de Mouguerre), Mme CLARION DUMAS (Titulaire d'Urt) qui a donné procuration à Mme DUHART (Titulaire de Bayonne).

Également présents : Mme BELOSCAR (Suppléante d'Ayherre), Mme LAFFITTE-CAMPAGNE (suppléante de BIARRITZ), Mme GOYENETCHE (Suppléante du BOUCAU), Mme HASTOY (Suppléante de Larressore).

EXCUSES : M. PAPETTI (Titulaire d'Ispoure), M. LAUTROU (Titulaire de Cambo-Les-Bains),

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur MICHEL

4 - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU SYNDICAT :

Rapporteur : Madame Corine MARTINEAU, Présidente :

Conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat, il convient d'élire en son sein un bureau composé de 3 membres : un président et deux vice-présidents.

Les vice-Présidents sont élus parmi les membres titulaires du Conseil Syndical, au scrutin secret uninominal à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Deux assesseurs ont été désignés pour procéder au dépouillement des votes, à savoir **Madame DURQUETY Aline** et **Madame ECHAIDE Stéphanie** assistés du secrétaire de séance **Monsieur MICHEL Nicolas**.

Il a ensuite été procédé au vote pour l'élection du premier Vice-président du Syndicat.

Madame DUHART Agnès, Déléguée Titulaire de la Ville de Bayonne, a proposé sa candidature.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

➤ Nombre de membres en exercice :	22
➤ Nombre de membres présents :	18
➤ Nombre de procurations :	2
➤ Nombre de membre n'ayant pas pris part au vote :	0
➤ Nombre de votants :	20
➤ Nombre de bulletins blancs :	4
➤ Nombre de bulletins nuls :	0
➤ Nombre suffrages exprimés :	16
➤ Majorité absolue :	9

A obtenu :

- **Madame DUHART Agnès :** **16 voix**

Madame DUHART Agnès ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée **première Vice-présidente** du Syndicat intercommunal pour la gestion du centre TXAKURRAK.

Il a ensuite été procédé au vote pour l'élection du deuxième Vice-président du Syndicat.

Monsieur MICHEL Nicolas, Déléguée Titulaire de la Ville de Bidart, et **Madame CAILLAUD Cécile**, déléguée Titulaire de la Ville de Saint-Pierre-d'Irube, ont proposé leur candidature.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

➤ Nombre de membres en exercice :	22
➤ Nombre de membres présents :	18
➤ Nombre de procurations :	2
➤ Nombre de membre n'ayant pas pris part au vote :	0
➤ Nombre de votants :	20
➤ Nombre de bulletins blancs :	0
➤ Nombre de bulletins nuls :	0
➤ Nombre suffrages exprimés :	20
➤ Majorité absolue :	11

Ont obtenu :

- **Madame CAILLAUD Cécile :** **9 voix**
- **Monsieur MICHEL Nicolas :** **11 voix**

Monsieur MICHEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée **deuxième Vice-président** du Syndicat intercommunal pour la gestion du centre TXAKURRAK.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
LA PRESIDENTE,
Corine MARTINEAU.

